

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU LUNDI 27 SEPTEMBRE 2021**

**COMPTE RENDU**

Le lundi 27 septembre 2021 à dix-huit heures trente, le Conseil municipal régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mardi 21 septembre 2021, assorti de l'ordre du jour et des notes explicatives de synthèse, conformément aux articles L. 2121-10 à L. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni Salle du conseil sous la présidence de Monsieur Arnaud ROBINET, Maire de la Ville de Reims.

M. Xavier ALBERTINI, Mme Badia ALLARD, M. Jacques AMMOURA, M. Edouard BARON, Mme Caroline BARRÉ, Mme Valérie BEAUVAIS, Mme Laurence BILLY, M. Raphaël BLANCHARD, Mme Brigitte BLONDEAU, M. David CHATILLON, Mme Catherine CHOPART, M. Dany CHRISTOPHE, Mme Catherine COUTANT, Mme Sarah DA COSTA, M. Eric DELFORGE, Mme Marie DEPAQUY, Mme Charlotte D'HARCOURT, M. Alban DOMINICY, Mme Touria DOUAH, Mme Kim DUNTZE, M. Claude GACHET, M. Charles GERMAIN, M. Laurent GOBINET, Mme Patricia GRAIN, M. Pascal LABELLE, M. Stéphane LANG, Mme Bénédicte LE PANSE, M. Dominique LEDEME, Mme Zabbaou LIMAN, Mme Véronique MARCHET, M. Emmanuel MAZINGUE, M. Tarik MAZOUJ, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Nathalie MIRAVETE, Mme Agathe MOUGENOT, M. Franck NOEL, M. Dimitri OUDIN, M. Jean-Claude PHILIPOT, Mme Marie-Thérèse PICOT, M. Claude PIQUARD, M. Kevin PONCIN, Mme Aline POUDRAS, M. Eric QUENARD, M. Arnaud ROBINET, Mme Marie-Inès ROMELLE, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, Mme Armelle SIMON, Mme Mounya TAGGAE, M. Patrick TCHANGA, M. Freddy THOMAS, M. Léo TYBURCE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Yann VELLY, M. Vincent VERSTRAETE, M. Philippe WATTIER.

**Secrétaire :**

Orélie MINGOLLA

**Vice-Secrétaire :**

Patrick TCHANGA

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :**

**CM-2021-202 : Procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 22 juin 2021**  
**Approbation**

d'adopter le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 22 juin 2021.

Étaient excusé(e)s : Caroline BARRÉ, Zabbaou LIMAN

Étaient représenté(e)s : Agathe MOUGENOT par Brigitte BLONDEAU, Marie-Thérèse PICOT par Kim DUNTZE, Kevin PONCIN par Dimitri OUDIN, Armelle SIMON par Pascal LABELLE, Philippe WATTIER par Emmanuel MAZINGUE

Votes : Pour : 57, Contre : 0, Abstention : 0

**CM-2021-203 : Association Reims 2028 - Capitale Européenne de la Culture**  
**Attribution de subvention**  
**Convention financière**

d'attribuer une subvention de fonctionnement à l'association « Reims 2028 – Capitale Européenne de la Culture » de 210 000 € pour l'année 2021 et les premiers mois de l'année 2022, dans l'attente de l'attribution de la subvention pour l'année 2022,

d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention financière 2021-2022 avec l'association « Reims 2028 – Capitale Européenne de la Culture » ainsi que l'ensemble des documents afférents

Étaient excusé(e)s : Zabbaou LIMAN

Étaient représenté(e)s : Agathe MOUGENOT par Brigitte BLONDEAU, Marie-Thérèse PICOT par Kim DUNTZE, Kevin PONCIN par Dimitri OUDIN, Armelle SIMON par Pascal LABELLE, Philippe WATTIER par Emmanuel MAZINGUE

Votes : Pour : 51, Contre : 0, Abstention : 0

N'ont pas pris part au débat et au vote : Xavier ALBERTINI, Catherine COUTANT, Pascal LABELLE, Dimitri OUDIN, Eric QUENARD, Léo TYBURCE, Catherine VAUTRIN

**CM-2021-204 : Association Reims 2028 Capitale Européenne de la Culture**  
**Convention de mise à disposition d'agents de la Ville de Reims**

d'autoriser la mise à disposition de deux agents municipaux auprès de l'Association Reims 2028-Capitale Européenne de la Culture »,

d'autoriser Monsieur le Maire à signer les conventions de mise à disposition afférentes,

Étaient excusé(e)s : Zabbaou LIMAN

Étaient représenté(e)s : Agathe MOUGENOT par Brigitte BLONDEAU, Marie-Thérèse PICOT par Kim DUNTZE, Kevin PONCIN par Dimitri OUDIN, Armelle SIMON par Pascal LABELLE, Philippe WATTIER par Emmanuel MAZINGUE

Votes : Pour : 51, Contre : 0, Abstention : 0

N'ont pas pris part au débat et au vote : Xavier ALBERTINI, Catherine COUTANT, Pascal LABELLE, Dimitri OUDIN, Eric QUENARD, Léo TYBURCE, Catherine VAUTRIN

**CM-2021-205 : Restaurant municipal**  
**Accès au personnel de l'Association Reims 2028, Capitale Européenne de la Culture et du Ministère de la Culture**  
**Conventions**  
**Renouvellement**

d'autoriser le personnel de l'Association Reims 2028 - Capitale Européenne de la culture à bénéficier des services rendus par le restaurant municipal,

de renouveler la convention initiale signée avec le Ministère de la Culture en 2018,

de préciser les modalités tarifaires de cet accueil, à savoir que les personnels de ces établissements bénéficieront du tarif annuel des organismes conventionnés du 1<sup>er</sup> janvier 2021,

d'autoriser Monsieur le Maire à signer les conventions afférentes.

Étaient excusé(e)s : Zabbaou LIMAN

Étaient représenté(e)s : Agathe MOUGENOT par Brigitte BLONDEAU, Marie-Thérèse PICOT par Kim DUNTZE, Kevin PONCIN par Dimitri OUDIN, Armelle SIMON par Pascal LABELLE, Philippe WATTIER par Emmanuel MAZINGUE

Votes : Pour : 51, Contre : 0, Abstention : 0

N'ont pas pris part au débat et au vote : Xavier ALBERTINI, Catherine COUTANT, Pascal LABELLE, Dimitri OUDIN, Eric QUENARD, Léo TYBURCE, Catherine VAUTRIN

**CM-2021-206 : Aide à la prévention du risque inondation à destination des**  
**commerçants et artisans**  
**Attribution d'une subvention**

d'attribuer la subvention maximale permettant de soutenir les travaux et les investissements des bénéficiaires,

d'autoriser Monsieur le Maire à signer les documents afférents au versement de cette subvention.  
Étaient représenté(e)s : Agathe MOUGENOT par Brigitte BLONDEAU, Marie-Thérèse PICOT par Kim DUNTZE, Kevin PONCIN par Dimitri OUDIN, Armelle SIMON par Pascal LABELLE, Philippe WATTIER par Emmanuel MAZINGUE  
Votes : Pour : 59, Contre : 0, Abstention : 0

**M-2021-207 : Redevance d'occupation du domaine public**  
**Tarifs des services municipaux**  
**Exonération des extensions de terrasses**  
**Prolongation**  
**Création d'un tarif transports de fonds**

de prolonger l'exonération des droits et redevances dues au titre de l'occupation du domaine public relative aux extensions de terrasses du 1<sup>er</sup> septembre au 31 décembre 2021, pour les commerçants sédentaires rémois, pour la rubrique 1 terrasses de cafés, de restaurants tarif 1a et 1b, prévue dans la délibération n°CM-2020-291 du 14 décembre 2020,  
de créer un tarif relatif au stationnement des véhicules de transport de fonds en ajoutant deux redevances annuelles (en zones de stationnement gratuit et payant) dans la rubrique 5. « Emplacement dédié au stationnement », de la délibération fixant les tarifs municipaux d'occupation du domaine public.

<b>5. EMPLACEMENT DEDIE AU STATIONNEMENT*</b>		
f) Stationnement des véhicules de transport de fonds :		Tarifs 2021
En zone de stationnement gratuit	Par emplacement, par an	400,00 €
En zone de stationnement payant	Par emplacement, par an	1 000,00 €

Dans le cas où l'emplacement dédié au véhicule de transport de fonds est partagé par plusieurs banques, le montant de la redevance sera réparti entre ces dernières.

La facturation 2021 se fera au prorata temporis à compter de la prise d'effet de la délibération.

Les recettes correspondantes seront imputées au budget principal.

Étaient représenté(e)s : Agathe MOUGENOT par Brigitte BLONDEAU, Marie-Thérèse PICOT par Kim DUNTZE, Kevin PONCIN par Dimitri OUDIN, Armelle SIMON par Pascal LABELLE, Philippe WATTIER par Emmanuel MAZINGUE  
Votes : Pour : 59, Contre : 0, Abstention : 0

**CM-2021-208 : Charte du sport**  
**Adoption**

d'adopter la Charte du Sport de la Ville.

Étaient représenté(e)s : Agathe MOUGENOT par Brigitte BLONDEAU, Marie-Thérèse PICOT par Kim DUNTZE, Kevin PONCIN par Dimitri OUDIN, Armelle SIMON par Pascal LABELLE, Philippe WATTIER par Emmanuel MAZINGUE  
Votes : Pour : 59, Contre : 0, Abstention : 0

**CM-2021-209 : Projet de territoire d'intérêt local pour les 16/25 ans**  
**Dispositif d'accompagnement**  
**Adoption du règlement intérieur**

d'adopter le nouveau dispositif d'accompagnement au projet de territoire d'intérêt local pour les jeunes rémois âgés de 16 à 25 ans,

d'adopter le règlement intérieur du dispositif,

d'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes les pièces afférentes à la mise en place du dispositif.

Étaient représenté(e)s : Agathe MOUGENOT par Brigitte BLONDEAU, Marie-Thérèse PICOT par Kim DUNTZE, Kevin PONCIN par Dimitri OUDIN, Armelle SIMON par Pascal LABELLE, Philippe WATTIER par Emmanuel MAZINGUE  
Votes : Pour : 58, Contre : 1 (Jean Claude PHILIPOT), Abstention : 0

**CM-2021-210 : Attribution de subventions**

d'attribuer les subventions permettant d'assurer le fonctionnement et les actions des structures désignées en annexe.

Les subventions seront versées en une seule fois sauf autres dispositions figurant dans les différentes notifications de subventions.

Étaient représenté(e)s : Agathe MOUGENOT par Brigitte BLONDEAU, Marie-Thérèse PICOT par Kim DUNTZE, Kevin PONCIN par Dimitri OUDIN, Armelle SIMON par Pascal LABELLE, Philippe WATTIER par Emmanuel MAZINGUE  
Votes : Pour : 59, Contre : 0, Abstention : 0

Détails des votes : 2944:Association Socio Culturelle des Algériens en Champagne Ardenne: 1 vote contre: (Monsieur Jean Claude PHILIPOT)  
3805:Centre LGBT Reims-Exaequo: 1 vote contre: (Monsieur Jean Claude PHILIPOT)  
N'ont pas pris part au débat et au vote : L'ARCHE: Monsieur Philippe WATTIER (par pouvoir donné à Monsieur Emmanuel MAZINGUE)  
L'AMQR: Monsieur Philippe WATTIER (par pouvoir donné à Monsieur Emmanuel MAZINGUE) - Charles GERMAIN - Mario ROSSI

**CM-2021-211 : Zone à Faibles Emissions mobilité**  
**Accompagnement financier pour la conversion des véhicules des particuliers**

d'approuver le dispositif des aides pour la conversion des véhicules à destination des particuliers, d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter :  
le Ministère de la Transition écologique et l'Agence de Services de Paiement (ASP) pour la mise en œuvre d'un guichet unique pour le versement de l'aide à la conversion des véhicules, d'une part,  
la Région Grand Est pour abonder le fonds sur la mise en œuvre des boitiers bioéthanol, d'autre part.

Étaient représenté(e)s : Agathe MOUGENOT par Brigitte BLONDEAU, Marie-Thérèse PICOT par Kim DUNTZE, Kevin PONCIN par Dimitri OUDIN, Armelle SIMON par Pascal LABELLE, Philippe WATTIER par Emmanuel MAZINGUE  
Votes : Pour : 59, Contre : 0, Abstention : 0

**CM-2021-212 : Nouveau Programme de Renouvellement Urbain des quartiers**  
**Croix Rouge, Orgeval, les Chatillons et Europe**  
**Opérations foncières**  
**Convention-cadre**

d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention-cadre relative aux opérations foncières liées au nouveau programme de renouvellement urbain des quartiers Croix-Rouge, Orgeval, Les Châtillons et Europe.

Étaient représenté(e)s : Agathe MOUGENOT par Brigitte BLONDEAU, Marie-Thérèse PICOT par Kim DUNTZE, Kevin PONCIN par Dimitri OUDIN, Armelle SIMON par Pascal LABELLE, Philippe WATTIER par Emmanuel MAZINGUE  
Votes : Pour : 58, Contre : 0, Abstention : 0

N'ont pas pris part au débat et au vote : OPH Reims Habitat Champagne Ardenne: Monsieur Xavier ALBERTINI-Badia ALLART-Vincent VERSTRAETE - Plurial Novilia: Nathalie MIRAVETE  
Madame Brigitte BLONDEAU

**CM-2021-213 : Construction de 24 logements PLAI-PLUS**  
**Zac Dauphinot - Rema'Vert - Ilot A1**  
**Rue de Nice a Reims**  
**Garantie d'emprunt**

de rapporter la délibération n°CM-2019-214 du 23 septembre 2019 pour le contrat de prêt n°97258 relatif au financement des 8 PLAI et 16 PLUS,

d'accorder sa garantie à hauteur de 100 % pour le remboursement d'un prêt d'un montant total de 2 800 000 € souscrit par l'emprunteur auprès de la Caisse des dépôts et consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du contrat de prêt n°123752 constitué de 3 lignes de prêt. Ledit contrat fait partie intégrante de la présente délibération.

Les caractéristiques principales des prêts consentis par la Caisse des dépôts et consignations sont les suivantes : Deux des 3 lignes de prêts sont indexées sur le livret A et la 3<sup>ème</sup> sur un taux fixe. Les durées des prêts sont de 15 et 32 ans avec les taux d'intérêt suivants : 0,3%, 0,55% et 1,1%.

d'apporter sa garantie aux conditions suivantes :

- . la garantie de la Ville est accordée pour la durée totale du prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.
- . sur notification de l'impayé par lettre simple de la Caisse des dépôts et consignations, la Ville s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.
- . la Ville s'engage pendant toute la durée du prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du prêt.

d'autoriser Monsieur le Maire à signer avec le représentant accrédité de l'emprunteur tout acte et documents liés à la garantie d'emprunt.

Étaient représenté(e)s : Agathe MOUGENOT par Brigitte BLONDEAU, Marie-Thérèse PICOT par Kim DUNTZE, Kevin PONCIN par Dimitri OUDIN, Armelle SIMON par Pascal LABELLE, Philippe WATTIER par Emmanuel MAZINGUE

Votes : Pour : 58, Contre : 1 (Jean Claude PHILIPOT), Abstention : 0

**CM-2021-214 : Construction de 5 logements PLS**  
**Zac Dauphinot - Rema'Vert - Ilot D3**  
**Rue Emile Froissart à Reims**  
**Garantie d'emprunt**

d'accorder sa garantie à hauteur de 100 % pour le remboursement d'un prêt d'un montant total de 1 880 125 € souscrit par l'Emprunteur auprès de la Caisse des dépôts et consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du contrat de prêt n°124068 constitué de 5 lignes de prêt,

Ledit contrat fait partie intégrante de la présente délibération. Les caractéristiques principales des prêts consentis par la Caisse des dépôts et consignations sont les suivantes : Deux des 5 lignes de prêts sont indexées sur le livret A et les autres sur un taux fixe. Les durées des prêts sont de 30, 40 et 50 ans avec les taux d'intérêt suivants : 0,36%, 1,06% et 1,61%.

d'apporter sa garantie aux conditions suivantes :

- . la garantie de la Ville est accordée pour la durée totale du prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.
- . sur notification de l'impayé par lettre simple de la Caisse des dépôts et consignations, la Ville s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.
- . la Ville s'engage pendant toute la durée du prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du prêt.

d'autoriser Monsieur le Maire à signer avec le représentant accrédité de l'emprunteur tout acte et documents liés à la garantie d'emprunt.

Étaient représenté(e)s : Agathe MOUGENOT par Brigitte BLONDEAU, Marie-Thérèse PICOT par Kim DUNTZE, Kevin PONCIN par Dimitri OUDIN, Armelle SIMON par Pascal LABELLE, Philippe WATTIER par Emmanuel MAZINGUE

Votes : Pour : 58, Contre : 1 (Jean Claude PHILIPOT), Abstention : 0

**CM-2021-215 : Réhabilitation de 376 logements collectifs**  
**Ilot H - Quartier des Châtillons**  
**1-3-5-7 avenue Christophe Colomb**  
**2-4-6-8-10-12-14-16 rue Dumont d'Urville**  
**1-5-7-9-13 rue Blaise Pascal**  
**5-7-9-11 avenue George Hodin**  
**28-30-32 place des Argonautes**  
**Réfection du auvent**  
**Garantie d'emprunt**

d'accorder sa garantie à hauteur de 100% pour le remboursement d'un prêt d'un montant total de 5 736 000 € souscrit par l'emprunteur auprès de la Caisse des dépôts et consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du contrat de prêt n°123686 constitué de 3 lignes de prêt. Ledit contrat fait partie intégrante de la présente délibération.

Les caractéristiques principales des prêts consentis par la Caisse des dépôts et consignations sont les suivantes :

deux des 3 lignes de prêts sont indexées sur le livret A et la 3<sup>ème</sup> sur un taux fixe. Les durées des prêts sont de 20 et 35 ans avec les taux d'intérêt suivants : 0.05%, 0,76% et 1,1%.

d'apporter sa garantie aux conditions suivantes :

- . la garantie de la Ville est accordée pour la durée totale du prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci, et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'emprunteur dont il ne serait pas acquitté à la date d'exigibilité,
- . sur notification des impayés par lettre simple de la Caisse des Dépôts et Consignations, la Ville s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'emprunteur pour leur paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement,

. la Ville s'engage pendant toute la durée des prêts à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du prêt,  
d'autoriser Monsieur le Maire à signer avec le représentant accrédité de l'emprunteur tout acte et documents liés à la garantie d'emprunt.

Étaient représenté(e)s : Agathe MOUGENOT par Brigitte BLONDEAU, Marie-Thérèse PICOT par Kim DUNTZE, Kevin PONCIN par Dimitri OUDIN, Armelle SIMON par Pascal LABELLE, Philippe WATTIER par Emmanuel MAZINGUE

Votes : Pour : 58, Contre : 0, Abstention : 0

N'ont pas pris part au débat et au vote : Nathalie MIRAVETE

**CM-2021-216 : Réhabilitation de 248 logements collectifs**  
**Quartier des Châtillons - Ilot J**  
**1, 3, 5 avenue Ponce de Léon**  
**22-16 place des Argonautes**  
**2 au 14 et 18-20 avenue Georges Hodin**  
**26,28, 30 boulevard Vasco de Gama**  
**Garantie d'emprunt**

d'accorder sa garantie à hauteur de 100% pour le remboursement d'un prêt d'un montant total de 6 206 000 € souscrit par l'emprunteur auprès de la Caisse des dépôts et consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du contrat de prêt n°124823 constitué de 3 lignes de prêt. Ledit contrat fait partie intégrante de la présente délibération,

Les caractéristiques principales des prêts consentis par la Caisse des dépôts et consignations sont les suivantes : une des lignes de prêts est indexée sur le livret A et les autres sur un taux fixe. Les durées des prêts sont de 25 et 30 ans avec les taux d'intérêt suivants : 0,23%, 0,25% et 0,96%.

d'apporter sa garantie aux conditions suivantes :

- la garantie de la Ville est accordée pour la durée totale du prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci, et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'emprunteur dont il ne serait pas acquitté à la date d'exigibilité,
- sur notification des impayés par lettre simple de la Caisse des Dépôts et Consignations, la Ville s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'emprunteur pour leur paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement,
- la Ville s'engage pendant toute la durée des prêts à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du prêt,

d'autoriser Monsieur le Maire à signer avec le représentant accrédité de l'emprunteur tout acte et documents liés à la garantie d'emprunt.

Étaient représenté(e)s : Agathe MOUGENOT par Brigitte BLONDEAU, Marie-Thérèse PICOT par Kim DUNTZE, Kevin PONCIN par Dimitri OUDIN, Armelle SIMON par Pascal LABELLE, Philippe WATTIER par Emmanuel MAZINGUE

Votes : Pour : 58, Contre : 0, Abstention : 0

N'ont pas pris part au débat et au vote : Nathalie MIRAVETE

**CM-2021-217 : Semaine Bleue 2021**  
**Gratuité dans les établissements culturels et patrimoniaux**  
**Conventions de partenariat avec l'Office de Tourisme du Grand**  
**Reims et les lycées des métiers Europe et Gustave Eiffel**

d'autoriser la gratuité des établissements culturels et patrimoniaux de la Ville, à savoir les musées historiques Saint-Remi, de la Reddition et de la Pompelle, le musée le Vergeur, la bibliothèque municipale et les Archives municipales, pour les personnes à partir de 60 ans et leurs petits-enfants pendant la Semaine Bleue, qui se tiendra du 17 au 31 octobre 2021,

d'autoriser la gratuité du Planétarium pour les personnes à partir de 60 ans pendant la Semaine Bleue,

d'autoriser Monsieur le Maire à signer les conventions de partenariat avec l'Office de Tourisme du Grand Reims et les lycées des Métiers Europe et Gustave Eiffel.

Étaient représenté(e)s : Agathe MOUGENOT par Brigitte BLONDEAU, Marie-Thérèse PICOT par Kim DUNTZE, Kevin PONCIN par Dimitri OUDIN, Armelle SIMON par Pascal LABELLE, Philippe WATTIER par Emmanuel MAZINGUE

Votes : Pour : 59, Contre : 0, Abstention : 0

N'ont pas pris part au débat et au vote : Office du Tourisme : Touria DOUAH- Dimitri OUDIN-Catherine COUTANT-David CHATILLON-Arnaud ROBINET-Catherine VAUTRIN-Valérie BEAUVAIS-Eric QUENARD-Jean Claude PHILIPOT-Pascal LABELLE-Raphael BLANCHARD-Léo TYBURCE- Stéphane LANG-Mario ROSSI/Lycée Europe : Laurent GOBINET-Claude PIQUARD/Lycée EIFFEL : Claude GACHET- Laurence BILLY

**CM-2021-218 : Contrat local de santé de Reims 2+**  
**Coordination**  
**Ligue de l'enseignement de la Marne**  
**Convention d'objectifs 2019- 2021**  
**Avenant 2**

d'attribuer une subvention pour une action - un projet à l'association La Ligue de l'Enseignement de la Marne d'un montant de 9 000 € au titre de coordinateur du Contrat Local de Santé de Reims 2+, pour la période du 1<sup>er</sup> avril au 31 décembre 2021,  
d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant n°2 à la convention d'objectifs 2019-2021.  
Étaient représenté(e)s : Agathe MOUGENOT par Brigitte BLONDEAU, Marie-Thérèse PICOT par Kim DUNTZE, Kevin PONCIN par Dimitri OUDIN, Armelle SIMON par Pascal LABELLE, Philippe WATTIER par Emmanuel MAZINGUE  
Votes : Pour : 59, Contre : 0, Abstention : 0

**CM-2021-219 : Dispositif vacances apprenantes 2021**  
**Conventions avec les collègues**

d'autoriser Monsieur le Maire à signer les conventions relatives à la mise en œuvre du dispositif vacances apprenantes – Été 2021 avec le collège Robert Schuman pour l'école Général Carré et le collège Maryse Bastié pour les écoles Jamin, Paul Bert et Prieur de la Marne.  
Étaient représenté(e)s : Agathe MOUGENOT par Brigitte BLONDEAU, Marie-Thérèse PICOT par Kim DUNTZE, Kevin PONCIN par Dimitri OUDIN, Armelle SIMON par Pascal LABELLE, Philippe WATTIER par Emmanuel MAZINGUE  
Votes : Pour : 59, Contre : 0, Abstention : 0  
N'ont pas pris part au débat et au vote : Groupe scolaire Général CARRE : Badia ALLARD-Groupe scolaire JAMIN : Edouard BARON-Groupe scolaire Paul BERT : Dominique LEDEME-Groupe scolaire PRIEUR DE LA MARNE : Patricia GRAIN-Collège Robert SCHUMAN : Catherine CHOPART - Catherine COUTANT - Collège MARYSE BASTIE : Laurent GOBINET - David CHATILLON

**CM-2021-220 : Gymnases municipaux**  
**Règlement intérieur**

d'approuver le règlement intérieur des gymnases municipaux.  
Étaient représenté(e)s : Agathe MOUGENOT par Brigitte BLONDEAU, Marie-Thérèse PICOT par Kim DUNTZE, Kevin PONCIN par Dimitri OUDIN, Armelle SIMON par Pascal LABELLE, Philippe WATTIER par Emmanuel MAZINGUE  
Votes : Pour : 59, Contre : 0, Abstention : 0

**CM-2021-221 : Stade de Reims**  
**Saison 2021-2022**  
**Attribution de subventions**  
**Redistribution des places acquises**  
**Conventions**

d'autoriser Monsieur le Maire à :  
signer, avec la Société Anonyme Stade de Reims, la convention définissant les missions d'intérêt général que devra mener la SA Stade de Reims et lui attribuer, à ce titre, une subvention de 295 000 €, dont 135 000 € sur les crédits ouverts au budget 2021, et 160 000 € sur les crédits à ouvrir au budget 2022,  
signer, avec l'association Stade de Reims, la convention, pour une période allant du 1<sup>er</sup> septembre 2021 jusqu'au 31 juillet 2022 et lui attribuer :  
- une subvention à hauteur de 500 000 €, pour le centre de formation de l'équipe masculine,  
- une subvention de 100 000 €, pour le fonctionnement de l'association, au titre de l'année 2022,  
- une subvention à hauteur de 75 000 €, pour le développement de l'équipe féminine, dont 25 000 € sur les crédits ouverts au budget 2021 et 50 000 € au titre de 2022,  
redistribuer les places acquises auprès de la SA Stade de Reims aux structures identifiées par la Ville, à savoir, notamment, les associations rémoises, remplissant des missions d'intérêt général.  
Étaient représenté(e)s : Agathe MOUGENOT par Brigitte BLONDEAU, Marie-Thérèse PICOT par Kim DUNTZE, Kevin PONCIN par Dimitri OUDIN, Armelle SIMON par Pascal LABELLE, Philippe WATTIER par Emmanuel MAZINGUE  
Votes : Pour : 57, Contre : 0, Abstention : 0  
, N'ont pas pris part au débat et au vote : Nathalie MIRAVETE, Marie-Inès ROMELLE

**CM-2021-222 : A Reims Sportez votre santé !**  
**Saison 2021-2022**  
**Mise en place de créneaux de sport santé**  
**Convention de partenariat**

d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention avec le Réseau Sport Santé Bien-Être, le Conseil Départemental de la Marne, le Comité Départemental Olympique et Sportif de la Marne et l'Agence Régionale de Santé Grand Est, précisant les modalités du partenariat permettant la bonne gestion du dispositif « A Reims Sportez votre santé ! » pour la saison 2021-2022. Étaient représenté(e)s : Agathe MOUGENOT par Brigitte BLONDEAU, Marie-Thérèse PICOT par Kim DUNTZE, Kevin PONCIN par Dimitri OUDIN, Armelle SIMON par Pascal LABELLE, Philippe WATTIER par Emmanuel MAZINGUE  
Votes : Pour : 59, Contre : 0, Abstention : 0

**CM-2021-223 : Label Prescri'mouv**  
**Partenariat avec le Réseau Sport, Santé, Bien-Être**  
**Convention**

d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat avec le Réseau Sport Santé Bien-Être fixant les engagements de chacun dans le cadre de la mise à disposition du Centre Sport Nature et de son personnel lors des créneaux dédiés à ce projet. Étaient représenté(e)s : Agathe MOUGENOT par Brigitte BLONDEAU, Marie-Thérèse PICOT par Kim DUNTZE, Kevin PONCIN par Dimitri OUDIN, Armelle SIMON par Pascal LABELLE, Philippe WATTIER par Emmanuel MAZINGUE  
Votes : Pour : 59, Contre : 0, Abstention : 0

**CM-2021-224 : Journée découverte des métiers du sport et de l'animation**  
**Promotion des métiers du milieu sportif**  
**Mise à disposition de moyens**  
**Convention avec l'Association pour la Promotion des Métiers du Sport et de l'Animation**

d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention avec l'Association pour la Promotion des Métiers du Sport et de l'Animation précisant les modalités de mise à disposition de locaux, de matériel et de moyens humains, à titre gracieux nécessaires au bon déroulement de la journée de découverte des métiers du sport et de l'animation, le 22 octobre 2021 au gymnase Jean-Jacques Lapique. Étaient représenté(e)s : Agathe MOUGENOT par Brigitte BLONDEAU, Marie-Thérèse PICOT par Kim DUNTZE, Kevin PONCIN par Dimitri OUDIN, Armelle SIMON par Pascal LABELLE, Philippe WATTIER par Emmanuel MAZINGUE  
Votes : Pour : 59, Contre : 0, Abstention : 0

**CM-2021-225 : Cyclo au Parc**  
**Mise à disposition de moyens**  
**Convention de partenariat avec l'association Club Cycliste du Grand Reims**

d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de mise à disposition de moyens humains et matériels, à titre gracieux, avec l'association sportive « Club Cycliste Grand Reims » dans le cadre de l'organisation de la manifestation Cyclo au Parc qui aura lieu les samedi 23 et dimanche 24 octobre 2021 au parc de Champagne. Étaient représenté(e)s : Agathe MOUGENOT par Brigitte BLONDEAU, Marie-Thérèse PICOT par Kim DUNTZE, Kevin PONCIN par Dimitri OUDIN, Armelle SIMON par Pascal LABELLE, Philippe WATTIER par Emmanuel MAZINGUE  
Votes : Pour : 59, Contre : 0, Abstention : 0

**CM-2021-226 : Championnat de France de roller artistique**  
**Mise à disposition de moyens**  
**Convention avec l'association Reims Roller Skating**

d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention avec l'association Reims Roller Skating précisant les modalités de mise à disposition à titre gracieux de moyens logistiques pour l'organisation du championnat de France de roller artistique du 2 au 7 novembre 2021 au complexe sportif René Tys. Étaient représenté(e)s : Agathe MOUGENOT par Brigitte BLONDEAU, Marie-Thérèse PICOT par Kim DUNTZE, Kevin PONCIN par Dimitri OUDIN, Armelle SIMON par Pascal LABELLE, Philippe WATTIER par Emmanuel MAZINGUE  
Votes : Pour : 59, Contre : 0, Abstention : 0



**CM-2021-227 : Spectacle Regalia**  
**Cathédrale et Basilique Saint Remi**  
**Contrat général de représentation avec la Société des auteurs**  
**compositeurs et éditeurs de musique**

d'autoriser Monsieur le Maire à signer les contrats généraux de représentation avec la SACEM :  
- pour la diffusion des représentations du spectacle son et lumière Regalia à la Cathédrale pour un montant de 1 989,47 € TTC, pour la période du 3 juillet au 26 septembre 2021,  
- pour la diffusion des représentations du spectacle son et lumière Regalia à la Basilique Saint-Remi pour un montant de 1 980,08 € TTC pour la période du 1<sup>er</sup> juillet au 26 septembre 2021.

Étaient représenté(e)s : Agathe MOUGENOT par Brigitte BLONDEAU, Marie-Thérèse PICOT par Kim DUNTZE, Kevin PONCIN par Dimitri OUDIN, Armelle SIMON par Pascal LABELLE, Philippe WATTIER par Emmanuel MAZINGUE  
Votes : Pour : 59, Contre : 0, Abstention : 0

**CM-2021-228 : Observatoire de Beine-Nauroy**  
**Convention de partenariat avec la commune de Beine-Nauroy**  
**et l'association PlanétiCA**

d'autoriser Monsieur le Maire à signer avec la Commune de Beine-Nauroy et l'Association PlanétiCA, la nouvelle convention de partenariat pour une durée de trois ans, afin de garantir le fonctionnement optimal de l'observatoire astronomique de Beine-Nauroy, l'organisation d'animations sur le site, ainsi que la coordination des activités liées à l'astronomie.

Étaient représenté(e)s : Agathe MOUGENOT par Brigitte BLONDEAU, Marie-Thérèse PICOT par Kim DUNTZE, Kevin PONCIN par Dimitri OUDIN, Armelle SIMON par Pascal LABELLE, Philippe WATTIER par Emmanuel MAZINGUE  
Votes : Pour : 59, Contre : 0, Abstention : 0

**CM-2021-229 : Festival "Tant de percus" et "Les Noces Félines"**  
**Mise à disposition de matériel**  
**Conventions avec les associations ACAO et Velours**

d'autoriser Monsieur le Maire à signer les conventions de mise à disposition d'équipements et de matériels à titre gracieux avec les associations :

- ACAO pour l'organisation du festival « Tant de percus » le 18 septembre 2021 au Parc de Champagne,
- Velours pour l'organisation des « Noces Félines » les 23, 24 et 25 septembre 2021 au Palais du Tau.

Étaient représenté(e)s : Agathe MOUGENOT par Brigitte BLONDEAU, Marie-Thérèse PICOT par Kim DUNTZE, Kevin PONCIN par Dimitri OUDIN, Armelle SIMON par Pascal LABELLE, Philippe WATTIER par Emmanuel MAZINGUE  
Votes : Pour : 59, Contre : 0, Abstention : 0

**CM-2021-230 : Conservatoire à Rayonnement Régional**  
**Mise à disposition des locaux et de matériels**  
**Conventions**

d'autoriser Monsieur le Maire à signer les conventions de mise à disposition à titre gratuit, des locaux et matériels du Conservatoire à Rayonnement Régional, pour l'année scolaire 2021-2022, avec l'ADAC, les Flâneries Musicales de Reims, la Fondation Groupama Vaincre les maladies rares, Césaré, le Brass Band de Champagne, Allegri, le Chœur Dom Pérignon, Ars Vocalis, Cantabile et le Bureau des Arts de Sciences Po.

Étaient représenté(e)s : Agathe MOUGENOT par Brigitte BLONDEAU, Marie-Thérèse PICOT par Kim DUNTZE, Kevin PONCIN par Dimitri OUDIN, Armelle SIMON par Pascal LABELLE, Philippe WATTIER par Emmanuel MAZINGUE  
Votes : Pour : 56, Contre : 0, Abstention : 0

N'ont pas pris part au débat et au vote : Charlotte D'HARCOURT, Pascal LABELLE, Agathe MOUGENOT

**CM-2021-231 : Maison Commune du Chemin Vert et le Cellier**  
**Convention de partenariat avec le collège Robert Schuman**

d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat avec le Collège Robert Schuman jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet 2023, afin de permettre d'accueillir les élèves à la Maison Commune du Chemin Vert et au Cellier lors de manifestations culturelles.

Étaient représenté(e)s : Agathe MOUGENOT par Brigitte BLONDEAU, Marie-Thérèse PICOT par Kim DUNTZE, Kevin PONCIN par Dimitri OUDIN, Armelle SIMON par Pascal LABELLE, Philippe WATTIER par Emmanuel MAZINGUE  
Votes : Pour : 57, Contre : 0, Abstention : 0

N'ont pas pris part au débat et au vote : Catherine CHOPART, Catherine COUTANT

**CM-2021-232 : Ecole de théâtre le Cours Florent**  
**Convention de partenariat avec la SASU Florent**  
**Avenant 1**

d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant à la convention de partenariat avec le Cours Florent, modifiant la date du stage de formation initialement prévu du 26 au 31 juillet, au profit du 1<sup>er</sup> au 6 novembre 2021.

Étaient représenté(e)s : Agathe MOUGENOT par Brigitte BLONDEAU, Marie-Thérèse PICOT par Kim DUNTZE, Kevin PONCIN par Dimitri OUDIN, Armelle SIMON par Pascal LABELLE, Philippe WATTIER par Emmanuel MAZINGUE  
Votes : Pour : 59, Contre : 0, Abstention : 0

**CM-2021-233 : Bibliothèque municipale**  
**Convention de résidence artistique Jean-Hugues Oppel**  
**Avenant**

d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant à la convention de résidence avec Jean-Hugues Oppel, la DRAC Grand-Est et la Région Grand-Est, reportant la résidence de l'écrivain du 1<sup>er</sup> octobre au 31 décembre 2021.

Étaient représenté(e)s : Agathe MOUGENOT par Brigitte BLONDEAU, Marie-Thérèse PICOT par Kim DUNTZE, Kevin PONCIN par Dimitri OUDIN, Armelle SIMON par Pascal LABELLE, Philippe WATTIER par Emmanuel MAZINGUE  
Votes : Pour : 59, Contre : 0, Abstention : 0

**CM-2021-234 : Bibliothèque municipale**  
**Désherbage des collections de la Bibliothèque municipale**  
**Don de documents aux établissements socio-culturels rémois**

d'étendre le don de documents issus du désherbage des collections des Bibliothèques de Reims aux bibliothèques centre de documentation (BCD) des écoles rémoises,  
d'étendre le don de CD musicaux aux partenaires rémois qui œuvrent aux côtés de la Ville dans le domaine socio-culturel dont la bibliothèque universitaire de l'Université de Reims Champagne-Ardenne, les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) et les résidences pour personnes âgées.

Étaient représenté(e)s : Agathe MOUGENOT par Brigitte BLONDEAU, Marie-Thérèse PICOT par Kim DUNTZE, Kevin PONCIN par Dimitri OUDIN, Armelle SIMON par Pascal LABELLE, Philippe WATTIER par Emmanuel MAZINGUE  
Votes : Pour : 59, Contre : 0, Abstention : 0

**CM-2021-235 : Bibliothèque municipale**  
**Don et Legs**

de renoncer à la partie du legs de Madame Arlette Thomas non visée par la décision d'acceptation de don n° v.d DCU-21-090 du 21 juin 2021,  
d'accepter le don de Monsieur Simon Vergnol,  
de prendre acte des conditions émises par le donateur,  
d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de don avec Monsieur Simon Vergnol et l'ensemble des documents afférents.

Étaient représenté(e)s : Agathe MOUGENOT par Brigitte BLONDEAU, Marie-Thérèse PICOT par Kim DUNTZE, Kevin PONCIN par Dimitri OUDIN, Armelle SIMON par Pascal LABELLE, Philippe WATTIER par Emmanuel MAZINGUE  
Votes : Pour : 59, Contre : 0, Abstention : 0

**CM-2021-236 : La Fileuse - Friche artistique**  
**Partenariat avec la SASU Bouygues Bâtiment Nord-Est et les**  
**artistes Nicolas Panier et Antonin Leclère**  
**Convention**

d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat avec la SASU Bouygues Bâtiment Nord-Est qui finance l'adaptation de l'œuvre des artistes Antonin Leclère et Nicolas Panier, en vue de l'organisation de l'exposition d'art contemporain organisée au Cellier du 25 novembre 2021 au 13 février 2022.

Étaient représenté(e)s : Agathe MOUGENOT par Brigitte BLONDEAU, Marie-Thérèse PICOT par Kim DUNTZE, Kevin PONCIN par Dimitri OUDIN, Philippe WATTIER par Emmanuel MAZINGUE  
Votes : Pour : 59, Contre : 0, Abstention : 0

**CM-2021-237 : La Fileuse - Friche artistique**  
**Projet DanSité**  
**Convention de partenariat avec le Laboratoire Chorégraphique et**  
**l'association The Other Side**

d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat avec les associations Le Laboratoire Chorégraphique et The Other Side relative à l'organisation de l'évènement « DanSité » dans les locaux de la Fileuse le 26 septembre 2021.

Étaient représenté(e)s : Agathe MOUGENOT par Brigitte BLONDEAU, Marie-Thérèse PICOT par Kim DUNTZE, Kevin PONCIN par Dimitri OUDIN, Philippe WATTIER par Emmanuel MAZINGUE

Votes : Pour : 59, Contre : 0, Abstention : 0

**CM-2021-238 : La Fileuse - Friche artistique**  
**Dispositif de résidences associées de production**  
**Création de bourses de production arts plastiques**

d'autoriser :

- pour l'année 2021, la création de deux résidences associées de production exceptionnelles, rémunérées à hauteur de 1 500 € chacune,
- Monsieur le Maire à signer tous documents afférents avec l'artiste Antonin Leclère et l'association Atelier des artistes en exil.

Étaient représenté(e)s : Agathe MOUGENOT par Brigitte BLONDEAU, Marie-Thérèse PICOT par Kim DUNTZE, Kevin PONCIN par Dimitri OUDIN, Philippe WATTIER par Emmanuel MAZINGUE

Votes : Pour : 58, Contre : 1 (Jean Claude PHILIPOT) , Abstention : 0

**CM-2021-239 : Archives municipales et communautaires de Reims**  
**Projet scientifique et culturel**  
**2021-2026**  
**Approbation**

d'approuver le projet scientifique et culturel des Archives municipales et communautaires de Reims qui définit les orientations de l'établissement pour les années 2021 à 2026.

Étaient représenté(e)s : Agathe MOUGENOT par Brigitte BLONDEAU, Marie-Thérèse PICOT par Kim DUNTZE, Kevin PONCIN par Dimitri OUDIN, Philippe WATTIER par Emmanuel MAZINGUE

Votes : Pour : 59, Contre : 0, Abstention : 0

**CM-2021-240 : Archives municipales et communautaires de Reims**  
**Adoption du nouveau règlement de la salle de lecture**

d'approuver le nouveau règlement de salle de lecture des Archives municipales et communautaires de Reims.

Étaient représenté(e)s : Agathe MOUGENOT par Brigitte BLONDEAU, Marie-Thérèse PICOT par Kim DUNTZE, Kevin PONCIN par Dimitri OUDIN, Philippe WATTIER par Emmanuel MAZINGUE

Votes : Pour : 59, Contre : 0, Abstention : 0

**CM-2021-241 : Musées Saint-Remi, Fort de la Pompelle - Reddition**  
**Règlement intérieur**  
**Modification**  
**Chapelle Foujita et musée Le Vergeur**  
**Règlement intérieur**  
**Adoption**

d'approuver les modifications des règlements intérieurs du musée Saint-Remi, du Fort de la Pompelle et du musée de la Reddition,

d'approuver les règlements intérieurs de la Chapelle Foujita et du musée Le Vergeur de rendre applicables ces nouveaux règlements intérieurs à l'ensemble des personnes fréquentant ces établissements à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2021.

Étaient représenté(e)s : Agathe MOUGENOT par Brigitte BLONDEAU, Marie-Thérèse PICOT par Kim DUNTZE, Kevin PONCIN par Dimitri OUDIN, Philippe WATTIER par Emmanuel MAZINGUE

Votes : Pour : 59, Contre : 0, Abstention : 0

**CM-2021-242 : Marché aux truffes d'automne**  
**Edition 2021**  
**Convention de partenariat avec l'Association Marnaise des**  
**Producteurs de Truffes**

d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat avec l'association Marnaise des Producteurs de Truffes pour l'édition 2021 du marché aux truffes, le samedi 20 novembre 2021 sous la galerie du cloître du Musée Historique Saint-Remi.

Étaient représenté(e)s : Agathe MOUGENOT par Brigitte BLONDEAU, Marie-Thérèse PICOT par Kim DUNTZE, Kevin PONCIN par Dimitri OUDIN, Philippe WATTIER par Emmanuel MAZINGUE

Votes : Pour : 59, Contre : 0, Abstention : 0

**CM-2021-243 : Opération chefs de gare**  
**Mise à disposition de chalets**  
**Convention de partenariat avec la SNCF gares & connexions**

d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat avec la SNCF Gares & Connexions pour la mise à disposition de 8 chalets dans le cadre de l'organisation de la manifestation « Opération chefs de gare » organisée durant la semaine du 11 au 17 octobre 2021 sur le parvis de la gare de Reims.

Étaient représenté(e)s : Agathe MOUGENOT par Brigitte BLONDEAU, Marie-Thérèse PICOT par Kim DUNTZE, Kevin PONCIN par Dimitri OUDIN, Philippe WATTIER par Emmanuel MAZINGUE

Votes : Pour : 59, Contre : 0, Abstention : 0

**CM-2021-244 : Jeu concours Trophée Mille**  
**Attribution de subvention**  
**Convention de financement avec la Communauté urbaine du Grand**  
**Reims et l'Association "Mille & un!"**

d'attribuer une subvention de 8 000 €, à l'association "Mille & Un !" dans le cadre de la 11<sup>ème</sup> édition du jeu concours Trophée Mille,

d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de financement avec l'association "Mille & Un !" et la Communauté urbaine du Grand Reims.

Étaient représenté(e)s : Agathe MOUGENOT par Brigitte BLONDEAU, Marie-Thérèse PICOT par Kim DUNTZE, Kevin PONCIN par Dimitri OUDIN, Philippe WATTIER par Emmanuel MAZINGUE

Votes : Pour : 59, Contre : 0, Abstention : 0

**CM-2021-245 : Manifestation Reims Campus**  
**Conventions de partenariat**

d'autoriser Monsieur le Maire à signer les conventions de partenariat dans le cadre des manifestations Reims Campus avec :

- le Crédit Agricole du Nord Est, 25 rue Libergier, 51088 Reims Cedex,
- MGEL, 12 rue des Capucins, Reims,
- Laser Game Evolution Reims Tinquieux, 19 rue Nicolas Appert, 51430 Tinquieux,
- le Cinéma Opéraims, 72 place Drouet d'Erlon, 51100 Reims,
- l'Office de Tourisme du Grand Reims, 6 rue Rockefeller, CS 60013, 51725 Reims Cedex,
- Get Out ! Reims, 19 rue Honoré Ganteaume, 51450 Bétheny,
- Color Bowl, 16 rue Nicolas Appert, 51430 Tinquieux,
- Trampoline Park Reims, 49 rue des Blancs Monts, 51350 Cormontreuil,
- l'Atelier de Luca, 14 rue Cérés, 51100 Reims,
- Le Court 1920, 15 rue Lagrive, 51100 Reims,
- Les 3 Brasseurs, 73 place Drouet d'Erlon, 51100 Reims,
- 6NETIC, 9 rue de l'Etape, 51100 Reims,
- Librairie Rougier & Plé – Guerlin, 70 place Drouet d'Erlon, 51100 Reims,
- Charbonneaux-Brabant SA, 5 rue de Valmy, CS 20030, 51722 Reims Cedex,
- Carrefour Cernay, 16 Route de Cernay, 51100 Reims,
- Cryotera, 2 rue Jules Méline, 51430 Bezannes,
- Fossier SA, 20 rue Maurice PrévotEAU, 51100 Reims,
- Orange, Délégation régionale, 50 avenue du Général Patton, CS 90414, 51021 Châlons-en-Champagne Cedex,
- Zôdio Reims, 1 rue des Acacias, 51370 Thillois,
- Kart'Race, rue de Berru, 51420 Witry-Lès-Reims,

- A l'Art Hache, 8 rue Nicolas Appert, 51430 Tinqueux.

Étaient représenté(e)s : Agathe MOUGENOT par Brigitte BLONDEAU, Marie-Thérèse PICOT par Kim DUNTZE, Kevin PONCIN par Dimitri OUDIN, Philippe WATTIER par Emmanuel MAZINGUE

Votes : Pour : 59, Contre : 0, Abstention : 0

N'ont pas pris part au débat et au vote : Office du Tourisme : Touria DOUAH- Dimitri OUDIN-Catherine COUTANT-David CHATILLON-Arnaud ROBINET-Catherine VAUTRIN-Valérie BEAUVAIS-Eric QUENARD-Jean Claude PHILIPOT-Pascal LABELLE-Raphael BLANCHARD-Léo TYBURCE- Stéphane LANG-Mario ROSSI-MGEL : Orélie MINGOLA

**CM-2021-246 : Forum et salons étudiants**  
**Mise à disposition de moyens**  
**Protocole de partenariat 2021/2022**  
**avec la société Studyrama et la Communauté urbaine du Grand Reims**

d'autoriser Monsieur le Maire à signer le protocole de partenariat tripartite de mise à disposition de moyens, à titre gracieux, avec la société Studyrama et la Communauté urbaine du Grand Reims, en vue de l'organisation de la 26ème édition du « Forum Régional Avenir Etudiant de Reims », les vendredi 26 et samedi 27 novembre 2021 au Parc des Expositions, et du « Salon de la poursuite d'études et Master et salon des études supérieures, de l'alternance et des formations numériques de Reims », le samedi 5 février 2022, au Parc des Expositions.

Étaient représenté(e)s : Agathe MOUGENOT par Brigitte BLONDEAU, Marie-Thérèse PICOT par Kim DUNTZE, Kevin PONCIN par Dimitri OUDIN, Philippe WATTIER par Emmanuel MAZINGUE

Votes : Pour : 59, Contre : 0, Abstention : 0

**CM-2021-247 : Concours "Les Noël de l'art" 2021**  
**Règlement**  
**Conventions de partenariat**

d'approuver le règlement 2021 du concours « Les Noël de l'Art »,  
d'autoriser Monsieur le Maire à signer les conventions de partenariat avec les partenaires suivants, afin de déterminer les engagements de chacun sur l'évènement « Les Noël de l'Art » 2021 :

- Banque Populaire Alsace Lorraine Champagne, 20 cours Jean-Baptiste Langlet, 51100 Reims,
- Charbonneaux Brabant, 5 rue de Valmy, 51100 Reims,
- Fossier, 20 rue Maurice Prévoté, CS40033, 51100 Reims,
- Taittinger, 9 rue Saint Nicaise, 51100 Reims,
- Opéra de Reims, 3 rue Chanzy, 51100 Reims,
- Région Grand Est, 5 rue Jéricho, 51037 Chalons en Champagne Cedex,
- Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Grand Est, 5 boulevard de la Défense, 57078 Metz.

Étaient représenté(e)s : Agathe MOUGENOT par Brigitte BLONDEAU, Marie-Thérèse PICOT par Kim DUNTZE, Kevin PONCIN par Dimitri OUDIN, Philippe WATTIER par Emmanuel MAZINGUE

Votes : Pour : 59, Contre : 0, Abstention : 0

**CM-2021-248 : Association nationale des élus de la vigne et du vin**  
**Adhésion**  
**Représentation**

d'adhérer à l'Association Nationale des Elus de la Vigne et du Vin en tant que membre du collège des « communes », moyennant une cotisation de 800,00 € pour l'année 2021,  
d'approuver les statuts,

de renoncer au scrutin secret pour la désignation du représentant de la Ville,  
de désigner Monsieur Arnaud Robinet pour représenter la Ville au sein de cette association et de l'autoriser à signer tous documents afférents.

Étaient représenté(e)s : Agathe MOUGENOT par Brigitte BLONDEAU, Marie-Thérèse PICOT par Kim DUNTZE, Kevin PONCIN par Dimitri OUDIN, Philippe WATTIER par Emmanuel MAZINGUE

Votes : Pour : 59, Contre : 0, Abstention : 0

**CM-2021-249 : Appel à projets écologiques "Ma ville en vert"**  
**Attribution des prix**

d'attribuer pour l'année 2021, dans le cadre de l'appel à projets « Ma Ville en Vert », deux prix d'un montant de :

- 800 € pour le projet « Reims, une ville verte et solidaire » porté par l'association Marchons Utile,
- 4 200 € pour le projet « Une mini forêt pour un grand bol d'air ! » porté par l'association

départementale de l'Office Central de la Coopération de l'Ecole de la Marne.

Étaient représenté(e)s : Agathe MOUGENOT par Brigitte BLONDEAU, Marie-Thérèse PICOT par Kim DUNTZE, Kevin PONCIN par Dimitri OUDIN, Philippe WATTIER par Emmanuel MAZINGUE

Votes : Pour : 58, Contre : 0, Abstention : 0

N'ont pas pris part au débat et au vote : Dany CHRISTOPHE

### **CM-2021-250 : Maintien de la majoration de la rémunération des apprentis**

de maintenir une majoration à la rémunération des apprentis afin de permettre à ce public de se former tout en bénéficiant d'une rémunération attractive, d'appliquer la majoration suivante : de +10 % pour les diplômés de niveau IV et de + 20 % pour les diplômés de niveau III et plus.

Étaient représenté(e)s : Agathe MOUGENOT par Brigitte BLONDEAU, Marie-Thérèse PICOT par Kim DUNTZE, Kevin PONCIN par Dimitri OUDIN, Philippe WATTIER par Emmanuel MAZINGUE

Votes : Pour : 59, Contre : 0, Abstention : 0

### **CM-2021-251 : Action sociale**

#### **Prévoyance et complémentaire santé**

#### **Choix des prestataires et participation financière de l'employeur**

de valider le principe du choix de la MNT pour le risque santé et Collecteam Allianz pour le risque prévoyance pour une durée de 6 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022,

d'autoriser Monsieur le Maire à signer les documents afférents,

de verser des participations financières à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022 aux agents occupants permanents d'un poste, ayant adhéré au contrat ou règlement annexé aux conventions de participation et dont les cotisations pour chaque risque seront prélevées sur leur rémunération. La participation financière est cumulée pour chaque risque. Elle est versée selon les modalités suivantes :

- pour le risque prévoyance :

la participation financière est versée mensuellement auprès de chaque agent, via la paie/traitement. Son montant unitaire s'élève pour tous les agents occupants permanents d'un poste à : 16 euros bruts mensuels.

Pour les revenus les plus bas la participation financière ne pourra pas être équivalente au montant intégral de la cotisation prélevée : le restant à charge pour chaque agent concerné sera de 1 euro mensuel.

- pour le risque santé :

la participation financière est versée mensuellement auprès de chaque agent occupant permanent d'un poste en fonction de la composition familiale déclarée à l'employeur. Le montant unitaire brut mensuel de la participation s'élève à :

CATEGORIES DE BENEFICIAIRES	PARTICIPATION ANNUELLE
1 BENEFICIAIRE	505,92
2 BENEFICIAIRES	939,60
FAMILLE MONOPARENTALE 2 ENFANTS	949,92
3 BENEFICIAIRES ET PLUS	1329,84

Étaient représenté(e)s : Agathe MOUGENOT par Brigitte BLONDEAU, Marie-Thérèse PICOT par Kim DUNTZE, Kevin PONCIN par Dimitri OUDIN, Philippe WATTIER par Emmanuel MAZINGUE

Votes : Pour : 59, Contre : 0, Abstention : 0

**CM-2021-252 : Emploi des agents en situation de handicap**  
**Rapport 2020**  
**Communication au Conseil**

de prendre acte du rapport relatif à l'emploi des travailleurs en situation de handicap au sein des services municipaux au 31 décembre 2020, après examen de son contenu.

Étaient représenté(e)s : Agathe MOUGENOT par Brigitte BLONDEAU, Marie-Thérèse PICOT par Kim DUNTZE, Kevin PONCIN par Dimitri OUDIN, Philippe WATTIER par Emmanuel MAZINGUE

**CM-2021-253 : Etat des emplois**  
**Modifications**

de modifier l'état des emplois comme suit :

- d'autoriser, Monsieur le Maire à signer un contrat sur le fondement de l'article 3-3 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, modifiée, pour le recrutement :
  - à la direction de la culture et du patrimoine, au conservatoire à rayonnement régional, d'un professeur dans la discipline accompagnement chant, sur un poste vacant existant au tableau des emplois. Cet emploi existant au tableau des emplois devrait être pourvu par voie statutaire. Cependant, compte tenu de la nature même des fonctions exercées et en raison de l'absence de candidatures de titulaires adaptées, malgré la publicité de la vacance d'emploi, le recrutement sur ledit emploi s'effectuera par voie contractuelle par référence à l'indice majoré fixe afférent au 2<sup>e</sup> échelon du grade de professeur d'enseignement artistique de classe normale, en vigueur à la date de la présente délibération, avec le régime indemnitaire correspondant aux fonctions exercées,
  - à la direction de la culture et du patrimoine, au conservatoire à rayonnement régional, d'un assistant d'enseignement artistique dans la discipline flûte traversière, sur un poste vacant existant au tableau des emplois. Cet emploi existant au tableau des emplois devrait être pourvu par voie statutaire. Cependant, compte tenu de la nature même des fonctions exercées et en raison de l'absence de candidatures de titulaires adaptées, malgré la publicité de la vacance d'emploi, le recrutement sur ledit emploi s'effectuera par voie contractuelle par référence à l'indice majoré fixe afférent au 2<sup>e</sup> échelon du grade d'assistant d'enseignement artistique, en vigueur à la date de la présente délibération, avec le régime indemnitaire correspondant aux fonctions exercées,
  - à la direction de la culture et du patrimoine, au service manifestations culturelles et régie équipements, d'un directeur(trice) technique du spectacle vivant et des arts visuels, sur un poste vacant existant au tableau des emplois. Cet emploi existant au tableau des emplois devrait être pourvu par voie statutaire. Cependant, compte tenu de la nature même des fonctions exercées et en raison de l'absence de candidatures de titulaires adaptées, malgré la publicité de la vacance d'emploi, le recrutement sur ledit emploi s'effectuera par voie contractuelle par référence à l'indice majoré fixe afférent au 7<sup>e</sup> échelon du grade d'ingénieur principal, en vigueur à la date de la présente délibération, avec le régime indemnitaire correspondant aux fonctions exercées,
  - à la direction du développement économique, commerce et enseignement supérieur, d'un chef de projet vie étudiante et commerces, sur un poste vacant existant au tableau des emplois. Cet emploi existant au tableau des emplois devrait être pourvu par voie statutaire. Cependant, compte tenu de la nature même des fonctions exercées et en raison de l'absence de candidatures de titulaires adaptées, malgré la publicité de la vacance d'emploi, le recrutement sur ledit emploi s'effectuera par voie contractuelle par référence à l'indice majoré fixe afférent au 2<sup>e</sup> échelon du grade d'attaché territorial, en vigueur à la date de la présente délibération, avec le régime indemnitaire correspondant aux fonctions exercées,
  - à la direction des sports, au service établissements aquatiques et de glisse, d'un chef de service, sur un poste vacant existant au tableau des emplois. Cet emploi existant au tableau des emplois devrait être pourvu par voie statutaire. Cependant, compte tenu de la nature même des fonctions exercées et en raison de l'absence de candidatures de titulaires adaptées, malgré la publicité de la vacance d'emploi, le recrutement sur ledit emploi s'effectuera par voie contractuelle par référence à l'indice majoré fixe afférent au 2<sup>e</sup> échelon du grade d'ingénieur, en vigueur à la date de la présente délibération, avec le régime indemnitaire correspondant aux fonctions exercées,
- de rémunérer, pour tenir compte de leur évolution de carrière, les agents en contrat à durée

indéterminée suivants :

à la direction des sports :

- le responsable de la cellule coordination et réservation par référence à l'indice majoré fixe 543 à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022,

- l'assistant(e) comptable par référence à l'indice majoré fixe 436 à compter du 1<sup>er</sup> juin 2022,

à la direction de la culture et du patrimoine, l'occupant en contrat à durée indéterminée de l'emploi de responsable du « Trésor » par référence à l'indice majoré fixe afférent au 5<sup>e</sup> échelon du grade d'attaché territorial, en vigueur à la date de la présente délibération, avec le régime indemnitaire correspondant aux fonctions exercées,

à la direction de l'événementiel et de la communication managériale, l'occupant en contrat à durée indéterminée de l'emploi de chef de projet événementiel par référence à l'indice majoré fixe afférent au 11<sup>e</sup> échelon du grade d'attaché territorial, en vigueur à la date de la présente délibération, avec le régime indemnitaire correspondant aux fonctions exercées,

- de créer :

- à la direction de la culture et du patrimoine, au conservatoire à rayonnement régional, par redéploiement d'un poste d'attaché vacant, un poste de professeur d'enseignement artistique à temps complet dont l'occupant assurera les missions de conseiller aux études,

- à la direction de la culture et du patrimoine, par redéploiement, un poste de rédacteur dont l'occupant sera chargé de la gestion administrative et financière dans le cadre de sa mise à disposition auprès de l'association « Reims 2028 - Capitale européenne de la culture »,

- à la direction du développement économique, commerce et enseignement supérieur, par redéploiement d'un poste vacant, un poste d'attaché « commercialisation et attractivité du centre-ville »,

- de transformer :

- à la direction de la culture et du patrimoine, au service manifestations culturelles et régie d'équipement, un poste d'adjoint du patrimoine vacant en poste d'agent de maîtrise en vue du recrutement d'un régisseur de spectacle,

- à la direction de la culture et du patrimoine, au conservatoire à rayonnement régional, un poste d'attaché vacant en deux postes d'assistant d'enseignement artistique à temps complet afin de répondre au besoin de renforcement de l'équipe des enseignants,

- à la direction relation et satisfaction des usagers – engagement citoyen, au service démocratie locale, un poste d'adjoint d'animation vacant en poste d'animateur afin d'augmenter les compétences de ce service,

- à la direction des déchets et de la propreté, un poste d'agent de maîtrise en poste de technicien en vue de renforcer l'encadrement des équipes,

- à la direction des ressources humaines, au restaurant municipal, un poste d'agent de maîtrise vacant en poste d'adjoint technique en vue de répondre au besoin du service,

- à la direction des sports, au service établissements aquatiques et de glisse, un poste vacant d'attaché en poste d'ingénieur afin de mettre en adéquation le grade du poste avec le grade de son nouvel occupant,

- de recruter, pour mener à bien un projet ou une opération identifiée, par contrat à durée déterminée dont l'échéance est la réalisation du projet ou de l'opération, conformément aux dispositions de l'article 3, II de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, modifiée :

- à la direction de la culture et du patrimoine, pour le planétarium, un(e) animateur(trice) qui sera rémunéré(e) par référence à un indice majoré de la grille indiciaire du grade d'animateur territorial soit entre l'indice majoré 343 et l'indice majoré 503, avec le régime indemnitaire correspondant aux fonctions exercées.

- de fixer la liste des emplois non permanents créés en application des articles 3, I 1° et 2° et 3, II de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, modifiée.

Étaient représenté(e)s : Agathe MOUGENOT par Brigitte BLONDEAU, Marie-Thérèse PICOT par Kim DUNTZE, Kevin PONCIN par Dimitri OUDIN, Philippe WATTIER par Emmanuel MAZINGUE

Votes : Pour : 55, Contre : 0, Abstention : 4 (Faisons respirer Reims)



**CM-2021-254 : Plan Local d'Urbanisme**  
**Révision allégée 1**  
**Approbation**  
**Avis**

d'émettre un avis favorable à l'approbation de la révision allégée n°1 du PLU.

Les documents listés ci-après font partie intégrante de la délibération transmise au contrôle de légalité : rapport de présentation, règlement, orientations d'aménagement et de programmation (OAP), planche de zonage n° 2

Étaient représenté(e)s : Agathe MOUGENOT par Brigitte BLONDEAU, Marie-Thérèse PICOT par Kim DUNTZE, Kevin PONCIN par Dimitri OUDIN, Philippe WATTIER par Emmanuel MAZINGUE

Votes : Pour : 58, Contre : 1 (Léo THYBURCE), Abstention : 0

**CM-2021-255 : Site du cercle nautique des Régates Rémoises**  
**Demande de lancement d'une procédure de révision allégée du**  
**Plan Local d'Urbanisme auprès de la Communauté urbaine du**  
**Grand Reims**

de solliciter la Communauté urbaine du Grand Reims afin d'engager une procédure de révision allégée du PLU de Reims,

de proposer à la Communauté urbaine du Grand Reims de mettre en œuvre, pendant toute la durée des études nécessaires à la mise au point du projet de PLU révisé, les modalités de concertation suivantes :

- mise à disposition du public d'un dossier sur le site internet de la Communauté urbaine du Grand Reims, et à la direction de l'urbanisme, de l'aménagement urbain et de l'archéologie, ainsi que d'un registre permettant aux habitants et usagers d'y consigner des observations,
- mise en place d'une exposition présentant de manière synthétique et pédagogique le projet de révision allégée,
- parution d'articles d'information dans le bulletin municipal et/ou communautaire et sur le site internet de la Communauté urbaine du Grand Reims et/ou de la Ville de Reims.

Étaient représenté(e)s : Agathe MOUGENOT par Brigitte BLONDEAU, Marie-Thérèse PICOT par Kim DUNTZE, Kevin PONCIN par Dimitri OUDIN, Philippe WATTIER par Emmanuel MAZINGUE

Votes : Pour : 59, Contre : 0, Abstention : 0

**CM-2021-256 : ZAC Le Vieux Port**  
**Bilan de clôture et suppression**  
**Avis**

de donner un avis favorable au bilan de clôture et à la suppression de la ZAC le Vieux Port, d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les actes relatifs à la fin de la convention d'aménagement avec Reims Habitat.

Étaient représenté(e)s : Agathe MOUGENOT par Brigitte BLONDEAU, Marie-Thérèse PICOT par Kim DUNTZE, Kevin PONCIN par Dimitri OUDIN, Philippe WATTIER par Emmanuel MAZINGUE

Votes : Pour : 57, Contre : 0, Abstention : 1 (Jean Claude PHILIPOT)

N'ont pas pris part au débat et au vote : Vincent VERSTRAETE

**CM-2021-257 : Réaménagement de quartier**  
**Modification et suppression de noms de rues**

de proposer à la Communauté urbaine du Grand Reims :

- de supprimer la portion de la rue Léo Lagrange partie comprise entre la chaussée Bocquaine et la bretelle d'autoroute,
- de prolonger la rue Saint Julien, dans la partie comprise entre les rues Dieu Lumière et Ambroise Petit,
- de renommer la voie baptisée Galerie des Vikings « Allée des Vikings »,
- de renommer la rue Joliot-Curie « rue Frédéric et Irène Joliot-Curie »,
- de renommer la rue Arlette Rémia « rue Arlette Rémia-Coudron ».

Étaient représenté(e)s : Agathe MOUGENOT par Brigitte BLONDEAU, Marie-Thérèse PICOT par Kim DUNTZE, Kevin PONCIN par Dimitri OUDIN, Philippe WATTIER par Emmanuel MAZINGUE

Votes : Pour : 59, Contre : 0, Abstention : 0

**CM-2021-258 : Immeuble 2 rue Fery à Reims**  
**Cession**

d'autoriser la cession à Madame Véronique Diaz, d'un immeuble cadastré section DM n<sup>os</sup> 674, 676, et 678, situé 2 rue Fery à Reims, libre de toute occupation, au prix de 281 000 €,  
d'autoriser la signature de tout acte se rapportant à la présente vente,  
d'autoriser l'insertion dans l'acte authentique à intervenir, d'une clause de complément de prix, précisant qu'en cas de revente, dans son état initial, à un prix ou une valeur supérieure au prix stipulé dans son acte d'acquisition, dans un délai de un an l'acquéreur versera à la Ville un complément de prix correspondant à 35 % de la plus-value réalisée,  
d'autoriser l'acquéreur à déposer toute demande administrative ou d'urbanisme sur l'immeuble et à procéder aux études et démarches nécessaires à son projet,  
de faire supporter à l'acquéreur les frais de notaire et autres conseils afférents à la vente.  
Étaient représenté(e)s : Agathe MOUGENOT par Brigitte BLONDEAU, Marie-Thérèse PICOT par Kim DUNTZE, Kevin PONCIN par Dimitri OUDIN, Philippe WATTIER par Emmanuel MAZINGUE  
Votes : Pour : 59, Contre : 0, Abstention : 0

**CM-2021-259 : Parcelle située rue de la Maladrerie à Reims**  
**Cession**

d'autoriser la cession à Monsieur et Madame Demare, ou toute autre personne physique ou morale qu'ils entendraient substituer, d'un terrain situé à Reims rue de la Maladrerie, jouxtant leur propriété, cadastré section BL n° 561 pour une surface de 34 m<sup>2</sup> au prix de 4 000 €,  
d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout acte se rapportant à la présente vente,  
de faire supporter à l'acquéreur les frais de notaire afférents à la vente,  
Étaient représenté(e)s : Agathe MOUGENOT par Brigitte BLONDEAU, Marie-Thérèse PICOT par Kim DUNTZE, Kevin PONCIN par Dimitri OUDIN, Philippe WATTIER par Emmanuel MAZINGUE  
Votes : Pour : 59, Contre : 0, Abstention : 0

**CM-2021-260 : Maison sise à Reims 1 allée des Pervenches**  
**Cession**

d'autoriser la cession au profit de la SA d'HLM le Foyer Rémois d'une maison d'habitation cadastrée section CH n° 682, située 1 allée des Pervenches à Reims, libre de toute occupation, au prix de 145 000 €, sans condition suspensive,  
d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout acte se rapportant à la présente vente,  
d'autoriser l'insertion dans l'acte authentique à intervenir, d'une clause à complément de prix précisant qu'en cas de revente, dans son état initial à un prix ou à une valeur supérieure au prix stipulé dans son acte d'acquisition dans un délai d'un an, l'acquéreur versera à la Ville un complément de prix correspondant à 35 % de la plus-value réalisée,  
d'autoriser le futur acquéreur à déposer toute demande administrative ou d'urbanisme sur l'immeuble,  
de faire supporter à l'acquéreur les frais de notaires et autres frais de conseils afférents à la présente vente.  
Étaient représenté(e)s : Agathe MOUGENOT par Brigitte BLONDEAU, Marie-Thérèse PICOT par Kim DUNTZE, Kevin PONCIN par Dimitri OUDIN, Philippe WATTIER par Emmanuel MAZINGUE  
Votes : Pour : 59, Contre : 0, Abstention : 0

**CM-2021-261 : Terrains situés à Bétheny route de la Neuville**  
**Cessions**

de constater la désaffectation du domaine public de la partie en nature d'espace vert cadastré section AB n°30p, située à Bétheny route de la Neuville, au motif que cet espace constitue un reliquat d'aménagement et n'a pas d'utilité pour la Ville,  
de déclasser du domaine public cette emprise en nature d'espace vert, formant un reliquat d'aménagement, à prélever sur la parcelle cadastrée section AB n°30 à Bétheny, et de l'intégrer dans le domaine privé communal,  
d'autoriser la cession par la Ville au prix de 20 €/m<sup>2</sup> au profit des cinq propriétaires riverains ou de leurs ayants droits, des emprises répertoriées sur le plan de division du géomètre DVR du 30 juin 2021, à prélever sur la parcelle cadastrée section AB n°30 à Bétheny, route de la Neuville,  
de faire supporter aux acquéreurs respectifs les frais de notaires et autres conseils afférents,  
d'autoriser Monsieur le Maire à signer les documents afférents aux présentes cessions.

Étaient représenté(e)s : Agathe MOUGENOT par Brigitte BLONDEAU, Marie-Thérèse PICOT par Kim DUNTZE, Kevin PONCIN par Dimitri OUDIN, Philippe WATTIER par Emmanuel MAZINGUE

Votes : Pour : 59, Contre : 0, Abstention : 0

**CM-2021-262 : Appartement Résidence Pierre de Coubertin II Place Pierre de Fermat à Reims**  
**Acquisition**

d'autoriser l'acquisition à Monsieur Tourolle, représenté par l'UDAF de la Marne en sa qualité de curateur, de ses lots de copropriété n<sup>os</sup>92 et 125, libres de toute occupation, composés d'un appartement, représentant environ 46 m<sup>2</sup>, situé au 3<sup>ème</sup> étage, et d'une cave, dans la copropriété « Résidence Coubertin II », sise à Reims, cadastrée section AE n<sup>os</sup>285, 286, place Pierre de Fermat et 5 rue du Docteur Bettinger, au prix de 65 000 €, de supporter les frais de notaires afférents à cette acquisition, d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout acte et document se rapportant à la présente acquisition.

Étaient représenté(e)s : Agathe MOUGENOT par Brigitte BLONDEAU, Marie-Thérèse PICOT par Kim DUNTZE, Kevin PONCIN par Dimitri OUDIN, Philippe WATTIER par Emmanuel MAZINGUE

Votes : Pour : 58, Contre : 0, Abstention : 0

N'ont pas pris part au débat et au vote : Brigitte BLONDEAU

**CM-2021-263 : ZAC Sernam**  
**Echange foncier entre la Ville de Reims et Champagne Parc Auto**

d'autoriser la Ville à réaliser un échange foncier sans soulte avec la société Champagne Parc Auto (CPA) se décomposant comme suit :

- la cession par la Ville à la société CPA d'une surface totale de 25 m<sup>2</sup> correspondant à 2 emprises de 8 m<sup>2</sup> et 17 m<sup>2</sup> à prélever sur la parcelle cadastrée section AW n°646, sise à Reims, 1 boulevard Jules César,
- l'acquisition par la Ville à la société CPA d'une surface totale de 37 m<sup>2</sup> correspondant à 2 emprises de 27 m<sup>2</sup> et 10 m<sup>2</sup> à prélever sur la parcelle cadastrée section AW n°608, sise à Reims, place de la République,

d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout acte et document se rapportant au présent échange foncier,

de supporter en qualité d'acquéreur les frais de notaire incombant à la Ville.

Étaient représenté(e)s : Agathe MOUGENOT par Brigitte BLONDEAU, Marie-Thérèse PICOT par Kim DUNTZE, Kevin PONCIN par Dimitri OUDIN, Philippe WATTIER par Emmanuel MAZINGUE

Votes : Pour : 55, Contre : 0, Abstention : 0

N'ont pas pris part au débat et au vote : Valérie BEAUVAIS, Laure MILLER, Claude PIQUARD, Marie-Inès ROMELLE

**CM-2021-264 : Etablissement Public Foncier Grand Est**  
**Secteur Cerisaie**  
**Convention opérationnelle**

d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention opérationnelle tripartite avec la Communauté urbaine du Grand Reims et l'Etablissement Public Foncier Grand Est sur le secteur Cerisaie pour une durée de cinq années ainsi que tous les documents afférents.

Étaient représenté(e)s : Agathe MOUGENOT par Brigitte BLONDEAU, Marie-Thérèse PICOT par Kim DUNTZE, Kevin PONCIN par Dimitri OUDIN, Philippe WATTIER par Emmanuel MAZINGUE

Votes : Pour : 57, Contre : 0, Abstention : 0

N'ont pas pris part au débat et au vote : Nathalie MIRAVETE, Catherine VAUTRIN

**CM-2021-265 : Réseau optique**  
**Intégration du Département de la Marne et extension**  
**Convention**  
**Avenant 4**

d'autoriser Monsieur le Maire à signer, avec la Communauté urbaine du Grand Reims et le Département de la Marne l'avenant n°4 à la convention signée le 12 juillet 2017 constituant un groupement fermé d'utilisateurs, autorisant l'intégration du Département de la Marne au sein du groupement fermé d'utilisateur.

Étaient représenté(e)s : Agathe MOUGENOT par Brigitte BLONDEAU, Marie-Thérèse PICOT par Kim DUNTZE, Kevin PONCIN par Dimitri OUDIN, Philippe WATTIER par Emmanuel MAZINGUE

Votes : Pour : 59, Contre : 0, Abstention : 0

**CM-2021-266 : Création d'un site unique usagers et regroupement des services administratifs**  
**Etudes de pré-programmation et de programmation**  
**Convention de groupement de commandes**

d'autoriser la constitution d'un groupement de commandes avec la Communauté urbaine du Grand Reims pour réaliser les études de pré-programmation et de programmation concernant le projet de création d'un site unique usagers et le projet de regroupement des services administratifs de la Ville et de la Communauté urbaine du Grand Reims,  
d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention afférente,  
de désigner la Ville, coordonnateur du groupement,  
de définir que la commission d'appel d'offres sera celle du coordonnateur.

Étaient représenté(e)s : Agathe MOUGENOT par Brigitte BLONDEAU, Marie-Thérèse PICOT par Kim DUNTZE, Kevin PONCIN par Dimitri OUDIN, Philippe WATTIER par Emmanuel MAZINGUE

Votes : Pour : 59, Contre : 0, Abstention : 0

**CM-2021-267 : Marchés relevant du domaine juridique**  
**Convention de groupement de commandes**

d'autoriser la constitution d'un groupement de commandes avec la Communauté urbaine du Grand Reims afin de conclure, dans les meilleures conditions possibles, les marchés relatifs : aux prestations juridiques et gestion contentieuses, à l'assistance juridique spécifique à la commande publique, à l'assistance juridique téléphonique générale,  
d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention afférente,  
de désigner la Communauté urbaine du Grand Reims coordonnateur du groupement.

Étaient représenté(e)s : Agathe MOUGENOT par Brigitte BLONDEAU, Marie-Thérèse PICOT par Kim DUNTZE, Kevin PONCIN par Dimitri OUDIN, Philippe WATTIER par Emmanuel MAZINGUE

Votes : Pour : 59, Contre : 0, Abstention : 0

**CM-2021-268 : Services de presse écrite et audiovisuelle**  
**Convention de groupement de commandes**

d'autoriser la constitution d'un groupement de commandes avec la Communauté urbaine du Grand Reims afin de conclure, dans les meilleures conditions possibles, le marché de service de presse écrite et audiovisuelle,  
d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention afférente,

de désigner la Ville coordonnateur du groupement,  
que la Commission d'appel d'offres sera celle du coordonnateur.

Étaient représenté(e)s : Agathe MOUGENOT par Brigitte BLONDEAU, Marie-Thérèse PICOT par Kim DUNTZE, Kevin PONCIN par Dimitri OUDIN, Philippe WATTIER par Emmanuel MAZINGUE

Votes : Pour : 59, Contre : 0, Abstention : 0

**CM-2021-269 : Acquisition d'un logiciel de gestion du courrier**  
**Convention de groupement de commandes**

d'autoriser la constitution d'un groupement de commandes avec la Communauté urbaine du Grand Reims afin de conclure, dans les meilleures conditions possibles, le marché de service pour l'acquisition d'un logiciel de gestion du courrier,  
d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention afférente,

de désigner la Communauté urbaine du Grand Reims coordonnateur du groupement,  
que la Commission d'appel d'offres sera celle du coordonnateur.

Étaient représenté(e)s : Agathe MOUGENOT par Brigitte BLONDEAU, Marie-Thérèse PICOT par Kim DUNTZE, Kevin PONCIN par Dimitri OUDIN, Philippe WATTIER par Emmanuel MAZINGUE

Votes : Pour : 59, Contre : 0, Abstention : 0

**CM-2021-270 : Diffusion de documents de communication**  
**Convention de groupement de commandes**

d'autoriser la constitution d'un groupement de commandes avec la Communauté urbaine du Grand Reims afin de conclure, dans les meilleures conditions possibles, le marché de diffusion de documents de communication et en particulier le journal municipal « Reims Attractive »,  
d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention afférente,

de désigner la Ville coordonnateur du groupement,  
que la Commission d'appel d'offres sera celle du coordonnateur.

Étaient représenté(e)s : Agathe MOUGENOT par Brigitte BLONDEAU, Marie-Thérèse PICOT par Kim DUNTZE, Kevin PONCIN par Dimitri OUDIN, Philippe WATTIER par Emmanuel MAZINGUE

Votes : Pour : 59, Contre : 0, Abstention : 0

**CM-2021-271 : Assistance technique et fiscale à la gestion TVA**  
**Convention de groupement de commandes**

d'autoriser la constitution d'un groupement de commandes avec la Communauté urbaine du Grand Reims afin de conclure, dans les meilleures conditions possibles, le marché d'assistance technique et fiscale à la gestion de la TVA,

d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention afférente,

de désigner la Communauté urbaine du Grand Reims coordonnateur du groupement,

que la Commission d'appel d'offres sera celle du coordonnateur.

Étaient représenté(e)s : Agathe MOUGENOT par Brigitte BLONDEAU, Marie-Thérèse PICOT par Kim DUNTZE, Kevin PONCIN par Dimitri OUDIN, Philippe WATTIER par Emmanuel MAZINGUE

Votes : Pour : 59, Contre : 0, Abstention : 0

**CM-2021-272 : Prélèvement et détermination de l'exposition aux poussières de bois**  
**Convention de groupement de commandes**

d'autoriser la constitution d'un groupement de commandes avec la Communauté urbaine du Grand Reims et l'ESAD de Reims afin de conclure, dans les meilleures conditions possibles, le marché de prélèvements et de détermination de l'exposition aux poussières de bois des agents dans les menuiseries,

d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention afférente,

de désigner la Ville coordonnateur du groupement,

que la Commission d'appel d'offres sera celle du coordonnateur.

Étaient représenté(e)s : Agathe MOUGENOT par Brigitte BLONDEAU, Marie-Thérèse PICOT par Kim DUNTZE, Kevin PONCIN par Dimitri OUDIN, Philippe WATTIER par Emmanuel MAZINGUE

Votes : Pour : 51, Contre : 0, Abstention : 0

, N'ont pas pris part au débat et au vote : Catherine COUTANT, Charlotte D'HARCOURT, Alban DOMINICY, Pascal LABELLE, Armelle SIMON, Mounya TAGGAE, Léo TYBURCE, Catherine VAUTRIN

**CM-2021-273 : Habilitations électriques**  
**Convention de groupement de commandes**

d'autoriser la constitution d'un groupement de commandes avec la Communauté urbaine du Grand Reims et le CCAS de Reims afin de conclure, dans les meilleures conditions possibles, le marché pour la délivrance d'habilitations électriques,

d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention afférente,

de désigner la Communauté urbaine du Grand Reims coordonnateur du groupement,

que la Commission d'appel d'offres sera celle du coordonnateur.

Étaient représenté(e)s : Agathe MOUGENOT par Brigitte BLONDEAU, Marie-Thérèse PICOT par Kim DUNTZE, Kevin PONCIN par Dimitri OUDIN, Philippe WATTIER par Emmanuel MAZINGUE

Votes : Pour : 58, Contre : 0, Abstention : 0

N'ont pas pris part au débat et au vote : Marie DEPAQUY

**CM-2021-274 : Acquisition d'un système d'archivage électronique**  
**Convention de groupement de commandes**

d'autoriser la constitution d'un groupement de commandes avec la Communauté urbaine du Grand Reims, la Caisse des écoles et le CCAS de Reims afin de conclure, dans les meilleures conditions possibles, le marché pour l'acquisition d'un système d'archivage électronique,

d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention afférente,

de désigner la Ville coordonnateur du groupement,

que la Commission d'appel d'offres sera celle du coordonnateur.

Étaient représenté(e)s : Agathe MOUGENOT par Brigitte BLONDEAU, Marie-Thérèse PICOT par Kim DUNTZE, Kevin PONCIN par Dimitri OUDIN, Philippe WATTIER par Emmanuel MAZINGUE

Votes : Pour : 42, Contre : 0, Abstention : 0

N'ont pas pris part au débat et au vote : Edouard BARON, Laurence BILLY, Brigitte BLONDEAU, Dany CHRISTOPHE, Marie DEPAQUY, Charlotte D'HARCOURT, Touria DOUAH, Dominique LEDEME, Véronique MARCHET, Laure

**CM-2021-275 : Exploitation de la fourrière automobile**  
**Délégation de service public**  
**Rapport annuel d'activité 2020**

après en avoir pris connaissance, de prendre acte de la communication du rapport annuel d'activités 2020 de délégation de service public d'exploitation de la fourrière automobile. Étaient représenté(e)s : Agathe MOUGENOT par Brigitte BLONDEAU, Marie-Thérèse PICOT par Kim DUNTZE, Kevin PONCIN par Dimitri OUDIN, Philippe WATTIER par Emmanuel MAZINGUE

**CM-2021-276 : Délégation du Conseil municipal à l'Exécutif**  
**Compte rendu**

de prendre acte du compte rendu relatif à l'exercice des délégations accordées par le Conseil municipal à l'exécutif.

Étaient représenté(e)s : Agathe MOUGENOT par Brigitte BLONDEAU, Marie-Thérèse PICOT par Kim DUNTZE, Kevin PONCIN par Dimitri OUDIN, Philippe WATTIER par Emmanuel MAZINGUE

La séance est levée à 20h05

Fait à Reims, le 29 septembre 2021



**Arnaud ROBINET**  
**Maire de Reims**

**Liste des dossiers d'attribution de subventions**  
**présentés à la Commission Culture, relations internationales et européennes, événements culturels, Festivals et animations de rue**  
**du 14 septembre 2021**

**SUBVENTIONS FONCTIONNEMENT/PROJETS**

N° et Nom de l'association		Objet de la demande	Montant	Montants 2021	
			Attribué 2020	sollicité par l'Association	retenu à la commission spécialisée
1104	Association pour le Développement de l'Activité Culturelle du Conservatoire	Fonctionnement : saison culturelle musicale au CRR 2021-2022	26 000 €	8 650 €	5 000 €
7902	Akademia	Actions dans les quartiers "Lumos"	–	15 000 €	5 000 €
49	Groupe d'Etudes Archéologiques Champagne Ardenne	Fonctionnement	1 000 €	1 000 €	1 000 €
36	Société des Amis de la Bibliothèque Municipale de Reims	Aide au projet "Par les champs et par les vignes" Bicentenaire de Gustave Flaubert	–	3 000 €	1 500 €
2319	Choeur de Chambre Ars Vocalis	Concerts "lumière éternelle" en hommage à Hélène Leroy	1 500 €	2 000 €	1 500 €
3805	Exaequo - Centre LGBT Reims	Festival "les Bisqueers roses"	3 300 €	5 000 €	3 300 €
35	Société des Amis du Vieux Reims	Fonctionnement	–	2 500 €	1 000 €
3573	ROSEAU	Aide au projet "les étoiles font leur cinéma"	–	500 €	500 €
7493	Ulysse, Maisons d'artistes (Convention du 10/11/2020)	Festival "Charabia"	100 000 €	100 000 €	100 000 €
				<b>TOTAL</b>	<b>118 800 €</b>

**SUBVENTION EQUIPEMENT**

N° et Nom de l'association		Objet de la demande	Montant	Montants 2021	
			Attribué 2020	sollicité par l'Association	retenu à la commission spécialisée
35	Société des Amis du Vieux Reims	Acquisition matériels pour projets éditorial et médiations archives SAVR	–	4 088 €	1 500 €

## DIRECTION DU PROTOCOLE

### Liste des dossiers d'attribution de subventions présentés à la Commission Culture, relations internationales et européennes, événements culturels, Festivals et animations de rue du 14 septembre 2021

#### SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT

N° et Nom de l'association	Objet de la demande	Montant	Montant 2021	
		2020 (si récurrent)	sollicité par l'Association	retenu à la commission spécialisée
<b>BA n°6319</b> - Comité de Jumelage Reims Brazzaville	Subvention de fonctionnement 2021	4 000 €	4 000 €	4 000 €
<b>BA n°378</b> - Association des Retraités Militaires et des Veuves de Militaires de la Marne (CNRM)	Subvention de fonctionnement 2021	600 €	600 €	600 €
<b>TOTAL</b>			<b>4 600 €</b>	



**DIRECTION DES SPORTS**

**Liste des dossiers d'attribution de subventions  
présentés à la Commission Sports, éducation, jeunesse du 15 septembre 2021**

**SUBVENTION FONCTIONNEMENT**

N° et Nom de l'association		Objet de la demande	Montant	Montant 2021	
			2020 (si récurrent)	sollicité par l'Association	retenu à la commission spécialisée
6 033	SOS ASSOCIATION JEUNE DLC	FONCTIONNEMENT	---	2 038 €	2 038 €
			<b>TOTAL</b>		<b>2 038 €</b>

**SUBVENTION ACTION PROJET**

N° et Nom de l'association		Objet de la demande	Montant	Montant 2021	
			2020 (si récurrent)	sollicité par l'Association	retenu à la commission spécialisée
6 349	REIMS CHAMPAGNE VEHICULES HISTORIQUES SPORTIFS	1er Classic'Rallye VHR Reims en Champagne		3 000 €	3 000 €
			<b>TOTAL</b>		<b>3 000 €</b>

**SUBVENTION EQUIPEMENT**

N° et Nom de l'association		Objet de la demande	Montant	Montant 2021	
			2020 (si récurrent)	sollicité par l'Association	retenu à la commission spécialisée
6 153	REIMS METROPOLE VOLLEY	achat d'une machine à servir	---	4 998 €	4 998 €
			<b>TOTAL</b>		<b>4 998 €</b>

**DIRECTION DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, COMMERCE ET ENSEIGNEMENT SUPERIEUR**

**Liste des dossiers d'attribution de subventions  
présentés à la Commission Sport, éducation, jeunesse du 15 septembre 2021**

**SUBVENTIONS "ACTION PROJET" AU TITRE DE 2021**

N° et Nom de l'association	Objet de la demande	Montant	Montant 2021	
		2020 (si récurrent)	sollicité par l'Association	retenu à la commission spécialisée
N°3265 : Association des Doctorants en Droit de l'Université de Reims (ADENDUR)	Organisation d'un colloque "Science et Droit" - le 15 octobre 2021	---	2 813,16 €	1 500,00 €
N°5079 : Association Rémoise des Etudiants en Staps (ARES)	Organisation d'une journée d'intégration pour les nouveaux étudiants - le 15 septembre 2021	---	500,00 €	500,00 €
N°2557 : Association Master 2 Pro SQHE Reims	Organisation du RDV SQHE Reims 2021 - le 08 octobre 2021	2 500,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €
N°5979 : Corporation des Etudiants en Médecine de Reims (CEMR)	Organisation de la Cérémonie de remise de diplômes 2021 - le 25 septembre 2021	500 € annulés cause covid	500,00 €	500,00 €
<b>TOTAL</b>			<b>4 000,00 €</b>	

**DIRECTION EDUCATION****Liste des dossiers d'attribution de subventions  
présentés à la Commission Sports, éducation, jeunesse du 15 septembre 2021****SUBVENTION POUR ACTION ET PROJET**

N° et Nom de l'association	Objet de la demande	Montant	Montant 2021	
		2020 (si récurrent)	sollicité par l'Association	retenu à la commission spécialisée
5621 Lire et délires	Participation de la Ville aux rencontres de lecture de la jeunesse	Rien en 2020 en raison des problèmes sanitaires mais 2 500€ accordés depuis de nombreuses années	2 500	2 500
<b>TOTAL</b>				<b>2 500</b>

**Liste des dossiers d'attribution de subventions**  
**présentés à la Commission Solidarité - Santé - Famille - Petite enfance - Séniors- Citoyenneté du 16 septembre 2021**

DELEGATION DE Mme DEPAQUY  
**SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT**

N° et Nom de l'association	Objet de la demande	Montant	Montant 2021	
		2020 (si récurrent)	sollicité par l'Association	retenu à la commission spécialisée
7362 Groupe pour l'Abolition des Mutilations Sexuelles Féminines et les Mariages Forcés	Accompagnement de victimes dans leurs démarches Actions de sensibilisation des professionnels et dans les établissements scolaires	1 200,00 €	1 200,00 €	1 200,00 €
<b>TOTAL</b>			<b>1 200,00 €</b>	

**SUBVENTIONS "ACTION PROJET" en application d'une convention**

N° et Nom de l'association	Objet de la demande	Date de signature de la convention	Montant	Montant 2021	
			2020 (si récurrent)	sollicité par l'Association	retenu à la commission spécialisée
150 Croix Rouge Française Comité de Reims	Fiche-action n°4.1 du Contrat Local de Santé 2+ (2018-2022)	10/01/2020	16 950,00 €	22 000,00 €	20 995,00 €
295 Association d'Aide aux Infirmes Moteurs Cérébraux du Nord et l'Est	Fiche-action n°4.1 du Contrat Local de Santé 2+ (2018-2022)	10/01/2020	25 740,00 €	25 740,00 €	24 154,00 €
419 Association Soins et Santé d'Orgeval	Fiche-action n°4.1 du Contrat Local de Santé 2+ (2018-2022)	10/01/2020	27 423,00 €	33 000,00 €	27 238,00 €
1099 Rosace	Fiche-action n°4.1 du Contrat Local de Santé 2+ (2018-2022) - Centre de soins Plateau des Trois Piliers	11/03/2021	26 685,00 €	33 000,00 €	32 603,00 €
	Fiche-action n°4.1 du Contrat Local de Santé 2+ (2018-2022) - Centre de soins Louvois	11/03/2021	33 467,00 €	34 000,00 €	33 752,00 €
1307 Centre de soins du quartier Croix Rouge	Fiche-action n°4.1 du Contrat Local de Santé 2+ (2018-2022)	10/01/2020	26 845,00 €	27 000,00 €	26 664,00 €
1311 Centre de soins des Trois Fontaines	Fiche-action n°4.1 du Contrat Local de Santé 2+ (2018-2022)	10/01/2020	27 890,00 €	28 000,00 €	19 594,00 €
<b>TOTAL</b>			<b>185 000,00 €</b>		

**SUBVENTIONS "ACTION PROJET"**

N° et Nom de l'association	Objet de la demande	Montant 2020 (si récurrent)	Montant 2021	
			sollicité par l'Association	retenu à la commission spécialisée
538 Secours Populaire Français	Projet prévention santé 2021	2 900,00 €	2 900,00 €	2 900,00 €
981 Ligue Nationale Contre le Cancer - Comité de la Marne	Rendre le public "acteur" de l'organisation de la campagne Octobre rose en valorisant les travaux réalisés dans les ateliers et lors des stages dans les maisons de quartier. Fiche-action 4.9 du CLS2+ (2018-2022)	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €
3009 SOS Hépatites Champagne-Ardenne	Accès aux soins des personnes se livrant à la prostitution - fiche-action 2.7 du CLS2+ (2018-2022)	1 900,00 €	2 000,00 €	1 900,00 €
4524 Part/Agés 51	Projet "Les amis de mon jardin". Cette action entre dans l'axe 3 du CLS2+ (2018-2022) "Mise en réseau des acteurs de la santé mentale" - (fiche-action 3.5)	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €
7426 Grabuge - Réseau Musiques Actuelles Grand Est	Prévention des risques auditifs liés à l'écoute et à la pratique musicale. Cette action entre dans l'axe 4 du CLS2+ (2018-2022) "Promotion, Prévention et Education pour la santé" (fiche-action 4.3)	---	3 000,00 €	3 000,00 €
<b>TOTAL</b>				<b>9 800,00 €</b>

**SUBVENTION D'EQUIPEMENT**

N° et Nom de l'association	Objet de la demande	Montant 2020 (si récurrent)	Montant 2021	
			sollicité par l'Association	retenu à la commission spécialisée
5140 Association de secouristes et sauveteurs de la Poste et Orange Marne-Ardenne-Aisne - "UNASS ChampArdAisne"	Acquisition d'un lot de matériel (lot A), de tenues pour les équipiers et de deux radios portatives UHV	---	2 000,00 €	2 000,00 €
<b>TOTAL</b>				<b>2 000,00 €</b>

DELEGATION DE Mme ALLARD

**SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT**

N° et Nom de l'association	Objet de la demande	Montant	Montant 2021	
		2020 (si récurrent)	sollicité par l'Association	retenu à la commission spécialisée
4839 CinéSourds	Acquisition d'un serveur informatique pour le stockage des données et permettre aux 3 salariés de l'association de recourir au télétravail.	---	4 500,00 €	3 000,00 €
5665 L'Arche à Reims	Participation au financement de travaux pour la reconversion d'un bâtiment désaffecté en salle solidaire	---	50 000,00 €	10 000,00 €
8302 Handi Radio	Remplacement des micros et casques défectueux et acquisition d'une sonorisation pour les lives.	---	823,80 €	823,80 €
<b>TOTAL</b>			<b>13 823,80 €</b>	

**DIRECTION DES SOLIDARITES ET DE LA SANTE PUBLIQUE  
SERVICE PETITE ENFANCE ET FAMILLE**

**Liste des dossiers d'attribution de subventions  
présentés à la Commission Solidarité - Santé - Famille - Petite enfance - Séniors- Citoyenneté du 16 septembre 2021**

**SUBVENTION PROJET OU ACTION  
Délégation de Monsieur GERMAIN**

N° et Nom de l'association	Objet de la demande	Montant	Montant 2021	
		2020 (si récurrent)	sollicité par l'Association	retenu à la commission spécialisée
1259 Association des Maisons de Quartier	RUN IN REIMS	0,00 €	2 245,00 €	2 245,00 €
1259 Association des Maisons de Quartier	COULEURS DE LA PETITE ENFANCE	0,00 €	2 700,00 €	2 700,00 €
			<b>TOTAL</b>	<b>4 945,00 €</b>

**Liste des dossiers d'attribution de subventions  
présentés à la Commission Solidarité - Santé - Famille - Petite enfance - Séniors- Citoyenneté du 16 septembre 2021**

**SUBVENTIONS ACTION-PROJET**

DELEGATION DE MME DUNTZE: Actions intergénéral

N° et Nom de l'association	Objet de la demande	Montant	Montant 2021	
		2020 (si récurrent)	sollicité par l'Association	retenu en commission spécialisé
7530 - Association Golden-Age 51	Semaine Bleue: Partie de bowling intergénéralionnelle	360,00 €	360,00 €	360,00 €
7860 - Les Ateliers Slam.Com	Semaine Bleue: Ateliers intergénéralionnel de slam	4 400,00 €	4 400,00 €	4 400,00 €
<b>TOTAL</b>			<b>4 760,00 €</b>	



Liste des dossiers d'attribution de subventions  
présentés à la Commission Solidarité - Santé - Famille - Petite enfance - Séniors- Citoyenneté du 16 septembre 2021

**SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT**

DELEGATION DE Mme DEPAQUY

N° et Nom de l'association	Objet de la demande	Montant 2020 (si récurrent)	Montant 2021	
			sollicité par l'Association	retenu à la commission spécialisée
1110 AMAZIGH de Reims	Fonctionnement 2021	---	3 000,00 €	1 000,00
<b>TOTAL</b>				<b>1 000,00 €</b>

**SUBVENTION "ACTION PROJET"**

DELEGATION DE Mmes DUNTZE et PICOT

N° et Nom de l'association	Objet de la demande	Montant 2020 (si récurrent)	Montant 2021	
			sollicité par l'Association	retenu à la commission spécialisée
3021 Césaré, Centre national de création musicale	Projet TISICA (Tissage d'Interection Sociales Innovantes par la Création Artistique)	3 000,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €
<b>TOTAL</b>				<b>3 000,00 €</b>

**DIRECTION DES ESPACES VERTS****Liste des dossiers d'attribution de subventions  
présentés à la Commission Cadre de vie - urbanisme - aménagement - activités économiques du 16 septembre 2021****SUBVENTION D'EQUIPEMENT**

N° et Nom de l'association	Objet de la demande	Montant	Montant 2021	
		2020 (si récurrent)	sollicité par l'Association	retenu à la commission spécialisée
7354 - les jardins familiaux de la Cerisaie	Subvention d'équipement: remplacement du portail d'accès aux jardins et automatisation. Poursuite du remplacement des clôtures et portillons. Achat de matériel, tondeuse et débroussailleuse	pas de demande	13 000	6 000
<b>TOTAL</b>				<b>6 000</b>

**DIRECTION DE LA VOIRIE, CIRCULATION ET ECLAIRAGE****Liste des dossiers d'attribution de subventions  
présentés à la Commission Cadre de vie - urbanisme - aménagement - activités économiques du 16 septembre 2021****SUBVENTIONS "ACTION PROJET"**

N° et Nom de l'association	Objet de la demande	Montant	Montant 2021	
		2020 (si récurrent)	sollicité par l'Association	retenu à la commission spécialisée
Syndicat des Commerçants sur Marchés de Champagne Ardenne (3655)	Animations sur marchés 2021	11 000,00	13 800,00	11 000,00
Association des commerçants et Producteurs du Boulingrin (4818)	Animation Halles (paniers gourmands), achats de sacs logotés pour distribuer aux clients, illuminations des Halles, animations pour les 10 ans de réouverture des Halles, tickets stationnement clients	12 000,00	14 524,00	12 000,00
		<b>TOTAL</b>		<b>23 000,00</b>

**DIRECTION DE LA POLITIQUE DE LA VILLE, RENOUVELLEMENT URBAIN ET LOGEMENT  
VILLE DE REIMS**

**Liste des dossiers d'attribution de subventions  
présentés à la Commission Cadre de vie - urbanisme - aménagement - activités économiques du 16 septembre 2021**

**Subvention de Fonctionnement**

N° et Nom de l'association		Objet de la demande	Montant	Montant 2021	
			2020 (si récurrent)	sollicité par l'Association	retenu à la commission spécialisée
2944	Association Socio Culturelle des Algériens en Champagne Ardenne	subvention de fonctionnement	3 000 €	6 000 €	2 500 €